



Le Gaec de l'Aube à St-Juvat (22) a bénéficié de l'action « Vache à haut potentiel »

# L'indemnisation en fonction de la valeur génétique

■ La Caisse Vache Haut Potentiel, c'est la mutualisation de la couverture du risque sanitaire entre les éleveurs qui ont un bon niveau génétique. Exemple au Gaec de l'Aube à Saint Juvat.

Nous sommes adhérents à la caisse Vache Haut Potentiel (VHP) depuis le départ», explique Pascal Leroy, l'un des associés du Gaec de l'Aube (Pascal Leroy, Jean Paul et Isabelle Allaire) à Saint-Juvat. Mais jusqu'à présent, la sollicitation de la caisse par l'élevage avait été limitée. « Comme d'autres certaines années ont s'est même posé la question de l'adhésion, sans jamais franchir le pas ». Pour 75 vaches inscrites à l'organisme de sélection (OS), avec un ISU moyen de 131, la cotisation s'élève à 800 euros pour l'année. « Et, reconnaît-il comme tout système de couverture de risque, la cotisation est souvent jugée élevée. Du moins tant qu'il n'arrive pas de pépins ».

## 11 920 euros pour 8 animaux

En 2010, lorsqu'il apprend qu'une partie de son troupeau est « plombée » par la BVD, il a néanmoins apprécié d'avoir le coup de pouce de la caisse VHP.

Pratiquant la transplantation embryonnaire, il suit les conseils d'un partenaire de l'élevage et implante des embryons sur des femelles receveuses dans un élevage du département voisin. « Habituellement nous utilisons certains animaux du troupeau ou achats de génisses à l'extérieur pour devenir porteuses ».

Le 1<sup>er</sup> veau né de cette implantation embryonnaire est une femelle. Il décide de la reprendre et la fait entrer dans son élevage. A la prise de sang, elle se révèle être IPI (infecté permanent immuno-tolérant), c'est-à-dire qu'elle a été contaminée par le virus de la BVD dans les premiers mois de la gestation, transmission par la mère. Plus grave, cette jeune femelle a été au contact de gestantes sur un des deux sites de l'élevage. Le risque était donc que le virus se soit propagé. Ce qui s'avèrera exact. Au moment du Salon Terralies 2010 à Saint-Brieuc,



Fabrice Bidan, Coordonnateur régional de l'action, Thierry Le Druillennec, président de l'action Vache Haut potentiel et Pascal Leroy, l'un des associés du Gaec de l'Aube. Ce dernier a apprécié récemment l'indemnisation complémentaire (De g. à d.).



Désormais le dispositif permet à tous les éleveurs bretons dans les races à lait ou viande, d'adhérer à la caisse « Vache haut potentiel ».

il est avisé qu'il ne pourra présenter d'animaux suite à des analyses positives BVD.

Le coup est rude pour cet élevage qui avait un bon statut sanitaire. « Deux premiers veaux sont euthanasiés au cours de l'été. Et ce sera le cas pour près d'une dizaine de veaux dans les mois qui suivent, essentiellement des femelles, 8 sur 9 ». Évidemment le préjudice économique dans cet élevage qui a un potentiel génétique élevé est important. « Le GDS nous a bien accompagné pour gérer le problème global, mais au niveau de l'indemnisation, la couverture de base est limitée, 260 euros par animal, soit pour 9 animaux 2340 euros ». Et c'est là que la caisse VHP a montré tout son intérêt, puisque l'éleveur a perçu pour ses 8 femelles une indemnisation complémentaire de 11 920 euros, tenant à la fois compte du niveau génétique et de l'âge des animaux. « Certes, cette indemnisation ne couvre pas l'intégralité de la perte du travail génétique, mais

elle permet de repartir avec quelques moyens pour compenser les animaux éliminés et qui manqueront pour le renouvellement ». Aujourd'hui la

situation est normalisée, mais l'élevage reste sous surveillance.

Pierre Dénès

## Toutes les races bovines intègrent la caisse VHP

Les GDS de Bretagne reprennent les principes de ce qui existait déjà en Côtes d'Armor, pour la race Prim'Holstein. « Ce nouveau dispositif vise à mieux indemniser les animaux à haut potentiel et concerne désormais tous les animaux de races laitières ou à viande sur les 4 départements bretons, à condition qu'ils soient adhérents à un organisme de sélection et à un contrôle de performance. Une obligation dans la logique du système d'indemnisation qui s'appuie sur les index laitiers ou allaitants », explique Fabrice Bidan, coordonnateur régional de l'action au sein des GDS. Les maladies prises en compte sont celles qui font partie d'une lutte obligatoire (maladies réputées contagieuses), où entrent dans le cadre des plans de lutte des GDS et qui ouvrent de fait des droits à des aides à l'abattage (salmonellose, paratuberculose, BVD, Botulisme, Néosporose). Sont concernés, lors d'événements sanitaires, toutes les femelles d'un cheptel et les mâles allaitants destinés à la reproduction et inscrits. L'adhésion se concrétise par une cotisation annuelle en fonction d'index moyen du troupeau (ISU - IVMAT) et du nombre d'animaux adultes inscrits à l'organisme de sélection. L'indemnisation complémentaire est apportée en fonction de la pathologie, de l'index et de l'âge de l'animal.

### >>>> Contacts dans les GDS

- 22 : L. Daniel : 02 96 01 37 00
- 29 : F. Bidan : 02 98 95 42 22
- 35 : L. Cloastre : 02 23 48 26 00
- 56 : G. Louarn : 02 97 63 09 09

## OPINION

Thierry Le Druillennec, président de l'action Vache Haut potentiel



## «Le seul système mutualisé sur la valeur génétique»

Le dispositif existe depuis 1985 en Côtes d'Armor pour la race Prim'Holstein. L'objectif était de répondre à la demande d'éleveurs de la race qui participaient aux concours, avec des risques sanitaires évidents. Sous l'impulsion du président du syndicat costarmoricain de la race de l'époque, Pierre Bahier, elle s'est voulue comme une caisse autonome et donc gérée à part, venant en complément des actions du GDS. Le but premier était de permettre à un éleveur de retrouver une indemnisation d'un animal (veau femelle, génisse ou vache) correspondant à la valeur génétique réelle, un système mutualisé. Aujourd'hui sur le département, 60 % des éleveurs adhérents à l'organisme de sélection France Holstein, cotisent, soit plus de 18 750 vaches dans 361 élevages. Cette forte adhésion a aussi permis de développer des actions expérimentales d'assainissement des troupeaux pour différentes pathologies.